

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Désiré Barodet, 10 janvier 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Désiré Barodet, 10 janvier 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 janvier 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Barodet, Désiré \(1823-1906\)](#)

Lieu de destination92, boulevard de Port-Royal, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin sollicite des renseignements sur les hospices de Lyon : il prie Barodet de lui dire s'il est vrai que les hospices de Lyon possèdent des terrains considérables à La Guillotière, qu'ils louent à la municipalité de Lyon par baux emphytéotiques pour aménager et construire de manière à récupérer la propriété des immeubles à l'expiration des baux. Il lui explique que ces informations lui seraient utiles car il fait imprimer un ouvrage dans lequel il examine les questions de propriété.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Édition](#), [Information](#)

Personnes citées[Hospices civils de Lyon](#)

Œuvres citées[Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il*](#)

[doit être, et le vrai socialisme en action, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)

Lieux cités

- [La Guillotière, Lyon \(Rhône\)](#)
- [Lyon \(Rhône\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Jusé et Janvier 1983

Monsieur le Député
et ancien collègue,

J'ai éprouvé le besoin de
quelques éclaircissements
sur les hospices de Lyon
J'ai pensé que je ne pou-
rais mieux m'adresser
qu'à vous pour les obtenir.

Voici ce dont il s'agit :

J'ai entendu dire que ces
hospices sont propriétaires
de terrains considérables à
La Guillotière et peut-être
dans d'autres parties de
la ville.

On m'a dit également

que ces terrains étaient
loués à la ville pour
beaucoup d'emphytéotiques pour
y construire des maisons,
y établir des rues, sans que
les hospices se dessaisissent
ou fonds. De sorte qu'à
l'expiration des baux, les
hospices rentreraient dans
la propriété des immeubles
et constructions qui y
sont établis ?

seriez-vous assez bon
pour me dire ce que'il y
a de vrai dans cette affirma-
tion, et me donner
dans tous les cas des ren-
seignements plus expli-

cités sur la manière
dont les choses se pas-
sent ?

Cela a de l'importance
pour moi, car je fais
imprimer en ce moment
un ouvrage dans lequel
j'examine ces questions de
propriété.

J'ai l'espoir que vous
serez aise de pouvoir me
rendre ce service.

Veuillez agréer, cher
Monsieur, l'assurance de mes
meilleurs souvenirs et de
mes meilleurs sentiments.

Duméril